

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

* en exercice	10
* présents	7
* votants	7
* absents	3
* exclus	0

De la commune de BERTHOUVILLE

Séance du 07 avril 2017 à 19 heures 00

Date de convocation :

30 mars 2017

Date d'affichage :

21 avril 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

012/2017

Budget Primitif 2017

Mme LECLERC Marie-Françoise

Étaient présents :

Didier DESCHAMPS, Davy LEGRIX, Jean-Claude CEYDEN, Christiane CAPELLE, Serge AUBERT, Patrick DESCHAMPS.

Absents excusés : Olivier MORIN, Agnès GRIETENS, Patrick LE HALPERT.

Secrétaire de séance :

M. LEGRIX Davy

Le Conseil Municipal,

Vu le Budget Primitif présenté par Madame le Maire,

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le budget Primitif de la Commune voté à l'unanimité comme suit à la somme de :

194 671.82€ en dépenses et recettes de fonctionnement,

67 054.13€ en dépenses et recettes d'investissement.

de voter pour assurer l'équilibre du budget :

- le produit des contributions directes pour un montant de 43 340 €.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Berthouville, le 07 avril 2017

Le Maire

